



Montréal, le 27 novembre 2008

Madame Françoise David
Monsieur Amir Khadir
Québec solidaire
7105, rue Saint-Hubert, bureau 304
Montréal (Québec)
H2S 2N1
info@quebecsolidaire.net

Madame, Monsieur,

En cette période électorale, les membres de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) et les membres de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) désirent connaître les engagements de votre parti politique relativement à la reconnaissance et au financement des organismes communautaire du secteur de la santé et des services sociaux.

Depuis 1971, par la mise en place du programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) au sein du ministère de la Santé et des services sociaux, l'État québécois reconnaît la contribution des organismes communautaires à l'amélioration de la santé et du bien-être de la population. En 2001, la Politique de l'action communautaire, affirmait la volonté du gouvernement du Québec d'assurer la reconnaissance et le soutien financier des organismes d'action communautaire autonome et d'étendre cette volonté à l'ensemble des ministères.

La logique inhérente au milieu communautaire est basée sur la transformation sociale, faisant appel à une approche globale de la santé et de ses déterminants, ainsi qu'à une vision alternative des services. Par ces pratiques, il se distingue de la logique de gestion financière par programme-services du Réseau de la santé et des services sociaux et nécessite une reddition de compte adaptée aux réalités du milieu communautaire.

Les organismes communautaires oeuvrant en santé et en services sociaux font face à des demandes croissantes de la population et doivent intervenir sur une multitude d'enjeux sociaux. Le financement à la mission globale attribué par le MSSS ne comblant pas les besoins de base de ces organismes, cela empêche la population québécoise d'avoir accès aux ressources de son choix. Quant à la communauté, elle fait déjà sa part en participant au fonctionnement des organismes, par de l'autofinancement, des contributions bénévoles, etc.

Alors que la crise économique mondiale occupe toutes les tribunes, les organismes communautaires en santé et services sociaux estiment que les solutions proposées ne sont d'aucun secours pour agir sur l'appauvrissement de la population. Les organismes communautaires composent au jour le jour avec la

réalité des problèmes sociaux et de santé découlant de la pauvreté. Le ralentissement économique appréhendé ne fera qu'aggraver la situation et les besoins des personnes.

Plutôt que de suivre la tendance « d'investir » dans les dettes des banques, les organismes communautaires demandent à l'État d'investir dans une économie au service du social. Les organismes de toutes les régions et de tous les secteurs liés à la santé et aux services sociaux ont ainsi convenu d'une revendication commune quant au financement de leur mission globale.

Le financement attribué par le MSSS pour soutenir la mission globale des organismes communautaires en santé et services sociaux ne correspond pas aux besoins exprimés par ces deniers. Le manque à gagner s'élève aujourd'hui à 180 millions de dollars. Pour combler cet écart, les membres de la CTROC et de la TRPOCB demandent que l'État injecte annuellement 45 millions de dollars supplémentaires, ce qui permet d'étaler la revendication totale sur les 4 prochaines années.

Quels engagements votre formation politique prendra-t-elle sur les sujets suivants, et ce, qu'elle forme ou non le prochain gouvernement du Québec :

- De quelle façon reconnaissez-vous l'importance et l'originalité de la contribution du mouvement d'action communautaire autonome en santé et services sociaux ?
- De quelle façon préserverez-vous l'autonomie du mouvement communautaire en santé et services sociaux et sa nécessaire distance face au Réseau de la santé et des services sociaux et ?
- Vous engagez-vous à rehausser le financement de leur mission en injectant annuellement 45 millions de dollars, et ce, durant les 4 prochaines années ?

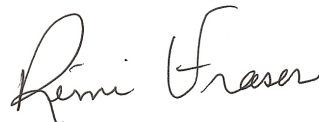
Les membres de la Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires et de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles attendent des engagements concrets de votre formation politique pour le 7 décembre.

La CTROC réunit 16 Tables régionales d'organismes communautaires. Quant à la TRPOCB, elle rassemble 32 regroupements provinciaux. Au total, ces deux instances regroupent 3 000 organismes communautaires intervenant de diverses façons dans le domaine de la santé et des services sociaux, et ce, auprès de la population de toutes les régions du Québec. Ces organismes rendent des services essentiels à plus de 1 000 000 de personnes, comptent quelque 300 000 bénévoles et 22 000 travailleuses et travailleurs.

Au nom des citoyennes et des citoyens qui ont recours quotidiennement aux organismes communautaires ou qui contribuent d'une façon ou d'une autre à leur vitalité, nous vous présentons nos plus sincères salutations.



Sébastien Rivard
Président de la Coalition des tables régionales
d'organismes communautaires
138, du Ravin-Bleu
Gatineau, Québec, J8Z 1X8
info@ctroc.org



Rémi Fraser
Président de la Table des regroupements provinciaux
d'organismes communautaires et bénévoles
1, rue Sherbrooke est,
Montréal, QC, H2X 3V8
trpocb@cooptel.qc.ca